



## Les travailleurs de la santé grecs entament une grève de la faim : « Nous n'avons pas besoin d'un passeport pour les vaccins pour être libres ».

Alors que la grève de la faim contre le vaccin COVID-19 imposé par la Grèce au personnel de santé entrainé dans son 17e jour, un travailleur de la santé suspendu a déclaré hier à une foule de manifestants à Athènes : " Nous n'avons pas besoin de passeports vaccinaux pour être libres ".

Par [Michael Nevradakis](#)

Mondialisation.ca, 18 avril 2022

[The Defender](#) 8 avril 2022

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#), [Loi et Justice](#), [Science et médecine](#)

Analyses: [COVID-19](#)

Alors que la grève de la faim contre le vaccin [COVID-19](#) imposé par la Grèce au personnel de santé entrainé dans son 17e jour, un travailleur de la santé suspendu a déclaré hier à une foule de manifestants à Athènes : « Nous n'avons pas besoin de passeports vaccinaux pour être libres ».

S'exprimant devant le bâtiment du Parlement grec, Zoe Vagiopoulou, l'une des grévistes de la faim, a [prononcé](#) un discours qui a fait des vagues sur les médias sociaux grecs.

Elle a déclaré :

« Nous sommes en grève de la faim depuis 17 jours pour le droit au travail. Le travail est un droit que personne ne peut nous refuser. Nous sommes 7 500 familles [referring to the number of healthcare workers who remain suspended] en dehors du système de santé publique, auquel nos parents et grands-parents ont cotisé mais dont nous sommes exclus en raison de décisions permanentes en violation de la loi et de l'ordre constitutionnel ».

MME VAGIOPOULOU EST L'UN DES CINQ PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ GRECS QUI ONT ENTAMÉ UNE GRÈVE DE LA FAIM LE 21 MARS POUR PROTESTER CONTRE LEUR SUSPENSION ET LES RESTRICTIONS LIÉES À LA COVID.

Le ministère grec de la santé a mis en congé sans solde tous les travailleurs de la santé qui n'ont pas respecté la [date limite](#) du 1er septembre 2021 pour la vaccination COVID obligatoire du personnel médical et qui n'ont pas reçu une [dose de rappel](#) avant le 31 mars.

Parmi les [quelque](#) 10 000 professionnels de la santé qui n'ont pas été vaccinés, nombreux sont ceux qui ont organisé des protestations continues dans le cadre de ce qui constitue l'opposition la plus cohérente et la plus soutenue aux restrictions imposées par le gouvernement grec - des mesures [reconnues comme](#) étant les plus strictes d'Europe en la matière.

Dans une interview accordée au [Défenseur](#), Argyri Kagia, une radiologue qui ne peut plus travailler dans un hôpital d'Athènes depuis le 1er septembre 2021 pour avoir refusé les vaccins, a évoqué la grève de la faim et les protestations.

Kagia a déclaré que cinq travailleurs de la santé, tous sauf un identifiés uniquement par leur prénom – Lambros, Nikos, Pericles, Sofia et Zoe Vagiopoulou – étaient les participants initiaux.

Elle a décrit leur motivation à entamer une grève de la faim comme « une décision personnelle » et « un ultime effort pour se faire entendre ».

Depuis le début de la grève de la faim, a déclaré Kagia, les travailleurs suspendus ont établi une présence permanente devant le ministère grec de la santé « tous les jours et toutes les nuits par roulement ».

Des protestations et des marches sont également organisées « en direction de divers ministères et organismes publics ».

Les représentants du gouvernement ne sont pas inquiétés par les protestations ?

La grève de la faim représente une nouvelle phase sans précédent de protestations contre les mandats et les restrictions liés à la COVID.

L'équivalent le plus proche est peut-être la [grève de la faim](#) lancée en septembre 2021 à Nice, en France, par deux travailleurs hospitaliers – Christophe Nait, un aide-soignant aux urgences, et Thierry Paysant, un agent de sécurité incendie – pour protester contre le mandat de vaccination de la France.

Toutefois, Nait et Paysant ont [mis fin à](#) leur grève en octobre 2021. Paysant [a déclaré aux médias français](#) qu'« au bout d'un mois, c'est inutile, les gens s'habituent et tout le monde s'en fiche », ajoutant qu'un représentant de l'État français leur a dit qu'ils étaient « les dommages collatéraux » du mandat de vaccination.

Les actions du gouvernement grec en réponse à la grève de la faim et aux protestations indiquent qu'il pourrait avoir une vision similaire des travailleurs de la santé non vaccinés.

Le 30 mars, lors d'une marche vers le parlement grec, la police anti-émeute a [tiré des gaz lacrymogènes](#) sur les manifestants, y compris sur les cinq grévistes de la faim en fauteuil roulant, dont l'un a été blessé.

L'incident a été [filmé](#) et diffusé sur les médias sociaux grecs, mais le média qui avait initialement publié la vidéo en ligne l'a ensuite retirée sans explication.

Contrairement aux travailleurs de la santé, les policiers sont [exemptés](#) de l'obligation de vaccination sur le lieu de travail en Grèce.

La police anti-émeute a ensuite été vue en train de [protéger le](#) ministre grec de la santé, Thanos Plevris, connu pour ses [liens de longue date avec l'extrême droite](#), lors d'une [visite](#) le 4 avril à l'hôpital de Thriasio, près d'Athènes.

Selon Kagia, « les grands médias et les médias connus [of Greece] n'ont pas parlé » de la grève de la faim.

Comme le [rapportait précédemment The Defender](#), les médias grecs ont reçu 40 millions d'euros (43,6 millions de dollars) de subventions publiques depuis 2020, prétendument pour aider à maintenir à flot les médias en difficulté.

Ce financement est largement perçu en Grèce comme un moyen d'encourager une couverture favorable de la réponse brutale du gouvernement à la COVID.

Kagia a déclaré au Défenseur qu'en dépit de la poursuite des protestations, le gouvernement grec a voté le 30 mars la prolongation jusqu'au 31 décembre de la suspension des travailleurs de la santé non vaccinés, qui devait expirer le 31 mars.

Le gouvernement grec s'est jusqu'à présent abstenu de licencier purement et simplement les travailleurs, malgré [ses menaces](#).

Cependant, sans salaire ni capacité de travail, ils sont essentiellement au chômage, « sans cotisations de retraite » et la plupart « survivent grâce à des fonds empruntés et à l'aide de parents et de sympathisants », selon Kagia.

Assimoula Economopoulou, biopathologiste à l'hôpital Elpis d'Athènes, non vaccinée et participant aux manifestations, a déclaré au Défenseur avoir contracté la COVID en août 2021, mais avoir été informée que son [immunité naturelle](#), tout en lui permettant d'obtenir un passeport COVID valable jusqu'en mars 2022, ne serait pas reconnue à des fins d'emploi et qu'elle était obligée de se faire vacciner.

La Grèce à l'avant-garde des passeports et des restrictions concernant les vaccins

Comme [le Defender l'a rapporté précédemment](#), la Grèce a été le deuxième pays européen, après l'Autriche, à imposer une obligation de vaccination à des segments du grand public, exigeant que toute personne âgée de 60 ans et plus se fasse vacciner avant le 15 janvier, sous peine d'une amende mensuelle de 100 € (109 \$) – une somme importante en Grèce, où [la pension mensuelle](#) moyenne est de 722 € (787 \$).

Toutefois, le ministère grec de la santé [a révélé](#) que l'imposition de l'amende serait suspendue à compter du 15 avril et que la mesure serait « réexaminée » en septembre.

Le gouvernement grec a également [annoncé](#) que des secondes doses de rappel, utilisant exclusivement des vaccins à ARNm (Pfizer et Moderna), seraient disponibles pour les personnes âgées à partir du 7 avril.

Les autorités grecques ont [indiqué](#) que la disponibilité du deuxième rappel s'étendra à la population générale d'ici septembre.

L'amende mensuelle ne semble pas avoir convaincu la plupart des personnes âgées non vaccinées de se faire vacciner, ni même de payer l'amende. En effet, on [estime](#) que 500 000 personnes âgées ne sont toujours pas vaccinées ou n'ont pas reçu de rappel, et que seulement 14 % des personnes ayant reçu une amende l'ont [payée](#).

Les [passeports de vaccination](#), ainsi que les masques, sont toujours obligatoires en Grèce pour accéder à de nombreux lieux publics et privés, tels que les restaurants et la plupart des magasins de détail, malgré une date d'expiration initiale fixée au 31 mars pour les passeports.

La plupart des autres pays européens et des juridictions américaines ont levé ces mesures.

Bien que le gouvernement ait laissé entendre que l'obligation d'utiliser le passeport-vaccin pourrait être levée après la Pâque orthodoxe grecque (24 avril), les responsables gouvernementaux n'ont pas précisé de date exacte.

Comme le rapportait précédemment The Defender, la Grèce a été le premier pays à proposer officiellement la mise en place de passeports vaccinaux numériques dans toute l'Union européenne, et l'extension de ces passeports pour inclure la dose de rappel COVID.

Jusqu'à récemment, la Grèce était le seul membre de l'UE à appliquer une période de validité plus courte pour ses passeports vaccinaux : sept mois pour les personnes vaccinées et trois mois pour celles ayant déjà été infectées par le COVID, au lieu de neuf et six mois, respectivement, dans le reste de l'UE.

La pression de l'UE a conduit les autorités grecques à aligner la durée de validité de ses passeports sur celle de l'UE à partir du 2 avril.

Néanmoins, selon les récentes déclarations des médecins composant le comité COVID du gouvernement grec - qui bénéficie d'une immunité juridique - les modèles prévoient une nouvelle « poussée » en octobre, date à laquelle les passeports pourront être rétablis « si nécessaire ».

**Malgré des mesures strictes, la Grèce se classe au premier rang pour le nombre de cas et de décès dus au COVID**

Malgré cette série de mesures et de mandats continus, et au moment de la rédaction du présent rapport, la Grèce se classe au premier rang pour le nombre de cas de COVID par million d'habitants (13e rang mondial, 5e rang européen) et de décès par million d'habitants (6e rang mondial, 1er rang européen).

Le pays a récemment signalé jusqu'à 76 décès dus au COVID par jour, dans un pays d'un peu plus de 10 millions d'habitants.

Le 29 mars, par exemple, la Grèce a signalé 28 933 cas de COVID, alors que le même jour, les États-Unis ont enregistré 35 343 cas, avec une population environ 33 fois supérieure à celle de la Grèce.

Selon le comité COVID du gouvernement grec, la responsabilité de ce nombre excessivement élevé de cas de COVID et de décès est imputable au « segment de personnes non vaccinées dans les groupes d'âge beaucoup plus élevés ».

D'autres, en revanche, ont une explication différente.

Economopoulou, dans son interview avec The Defender, a souligné le mauvais état des hôpitaux publics grecs comme un facteur contributif important :

« La surpopulation dans les hôpitaux n'est pas due au COVID. Il y a une période d'attente pour les opérations chirurgicales de routine et les rendez-vous médicaux de routine, les examens et la chimiothérapie.

« Chaque hiver, l'encombrement des hôpitaux dû à la grippe saisonnière devient un sujet

d'actualité pour les médias [grecs].

« Le système de santé grec a été développé avec les hôpitaux en son cœur. Le « médecin de famille » existe à peine en tant qu'institution, tandis que les cliniques médicales régionales et locales manquent de personnel et sont mal équipées.

« En conséquence, les gens se rendent à l'hôpital pour n'importe quelle raison, même un simple rhume, et les hôpitaux de garde sont excessivement bondés. Ils ne disposent pas d'installations suffisantes pour traiter un si grand nombre de patients, et il y a une pénurie de personnel formé et compétent, capable de prendre des mesures pour atténuer la propagation des infections nosocomiales.

« La Grèce est l'un des pays d'Europe les plus touchés par ces infections. Les patients qui sont intubés et qui restent dans les unités de soins intensifs (USI) pendant une période prolongée sont donc infectés, et ces infections, en particulier dans les USI, sont la principale cause de la plupart de ces décès. »

Dans de nombreux cas, les équipements médicaux des hôpitaux publics n'ont pas été remplacés depuis leur achat en 2004, à l'approche des Jeux olympiques qui se sont déroulés à Athènes cette année-là, a expliqué Mme Economopoulou.

En conséquence, « la plupart de ces équipements ne sont plus fiables et beaucoup sont obsolètes », a-t-elle ajouté.

Les mesures d'austérité, qui ont conduit à de fortes réductions des dépenses de santé publique au cours de la dernière décennie, sont à blâmer, selon Mme Economopoulou, qui a ajouté qu'il n'y a pas eu de nouvelles embauches dans le système de santé publique depuis 2016 – les premières embauches de ce type en neuf ans – tandis que le personnel médical qui a pris sa retraite ces dernières années n'a pas été remplacé.

En conséquence, « les hôpitaux grecs ne peuvent pas répondre aux besoins de la population du pays. Ils manquent de personnel et le personnel existant est surchargé », a déclaré Economopoulou.

Kagia a déclaré au Défenseur que même si un « pourcentage relativement faible » de travailleurs de la santé initialement non vaccinés ont « succombé » et repris leur travail, la plupart n'ont pas réussi.

Elle a également noté que les travailleurs médicaux non vaccinés qui ont été suspendus de leurs fonctions n'ont pas été remplacés, malgré les promesses contraires du gouvernement, ce qui met une pression supplémentaire sur le système de santé.

Cette pression est ensuite imputée aux personnes non vaccinées et utilisée pour justifier le maintien des restrictions.

Selon Kagia, les travailleurs non vaccinés ne se battent pas seulement pour retrouver leur emploi. Ils demandent également la fin des mandats de vaccination et la préservation de la liberté d'expression.

Selon Mme Economopoulou, « un nombre croissant de travailleurs médicaux non vaccinés ont compris qu'en dehors de leur situation personnelle, il existe une raison supplémentaire de protester : la préservation du droit de chaque individu à préserver son intégrité

corporelle et à faire ce qu'il croit être le meilleur choix pour lui-même. »

Michael Nevradakis

Article original en anglais : [Greek Healthcare Workers Launch Hunger Strike: 'We Don't Need a Vaccine Passport to Be Free'](#), The Defender, le 8 avril 2022.

Pour toutes les sources de l'article voir l'article original en anglais.

*Le Dr. phil. Michael Nevradakis est un journaliste et chercheur indépendant basé à Athènes. Pendant dix ans, il a été producteur et présentateur du programme radio et podcast « Dialogos » et a publié des articles dans The Guardian, le Huffington Post, le Daily Kos, Truthout, Mint Press News et d'autres médias. Il a obtenu son doctorat en sciences des médias à l'université du Texas en 2018 et est titulaire d'un master en politique publique de l'université de Stony Brook. Il a enseigné dans plusieurs établissements universitaires en Grèce et aux États-Unis.*

La source originale de cet article est [The Defender](#)  
Copyright © [Michael Nevradakis](#), [The Defender](#), 2022

---

Articles Par : [Michael Nevradakis](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)